

Annexe 2.1.
 Natura 2000 - BE34022 - Basse vallée de la Wamme 1 / 2
 Arrêté de désignation - Vue générale du périmètre du site

Service public de Wallonie



Légende

Périmètres des sites

Périmètre du site

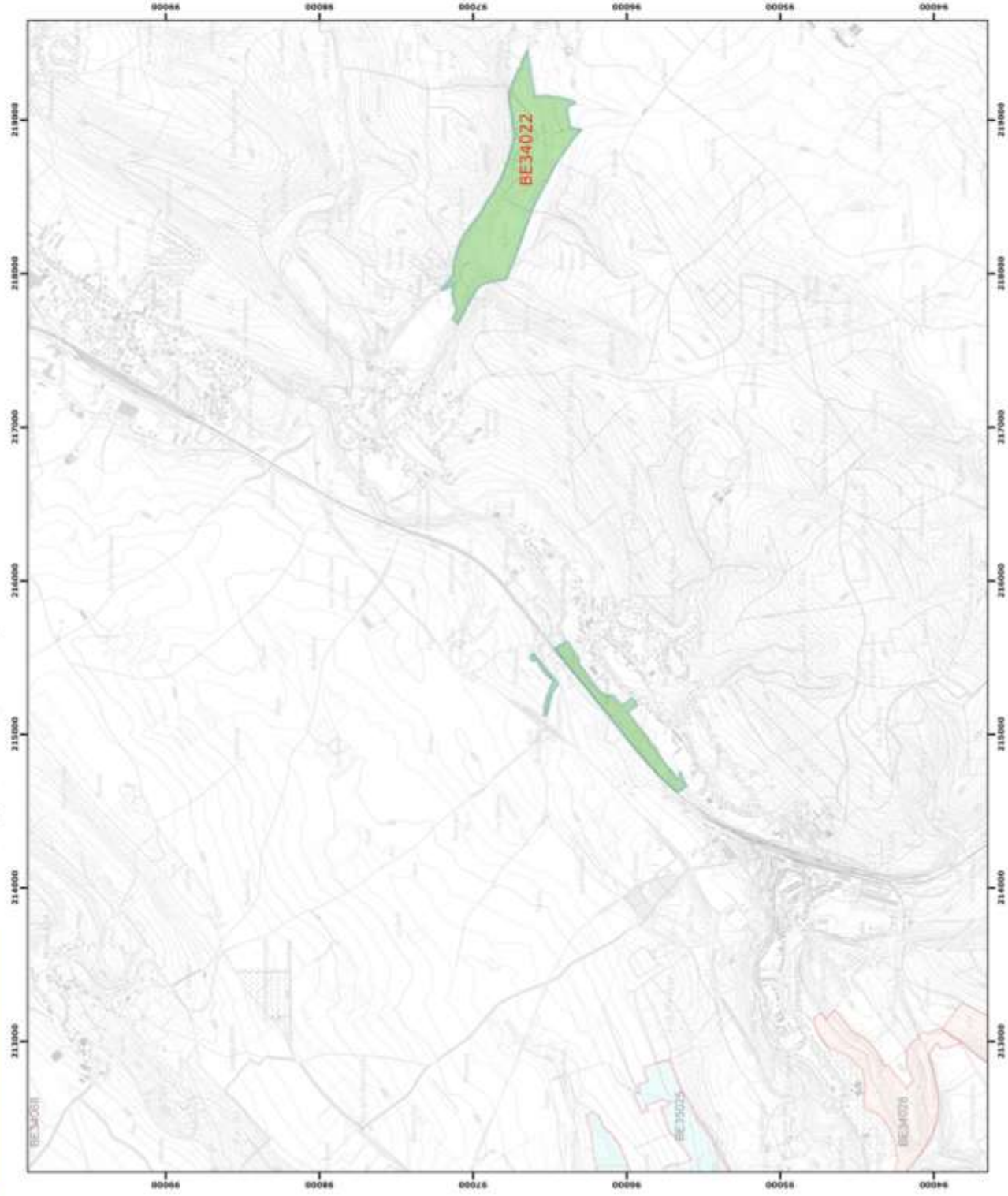
Périmètres des autres sites

BE34022

BE34028

BE34088

BE35028



© SPW-COCLASIE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
 Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
 Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
 du Tourisme et du Développement
 délégué à la Représentation à la Grande Région

Benoît COLLIN
 Par délégation pour dévotion de copie conforme,

Date d'impression : mars 2014.

DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATION

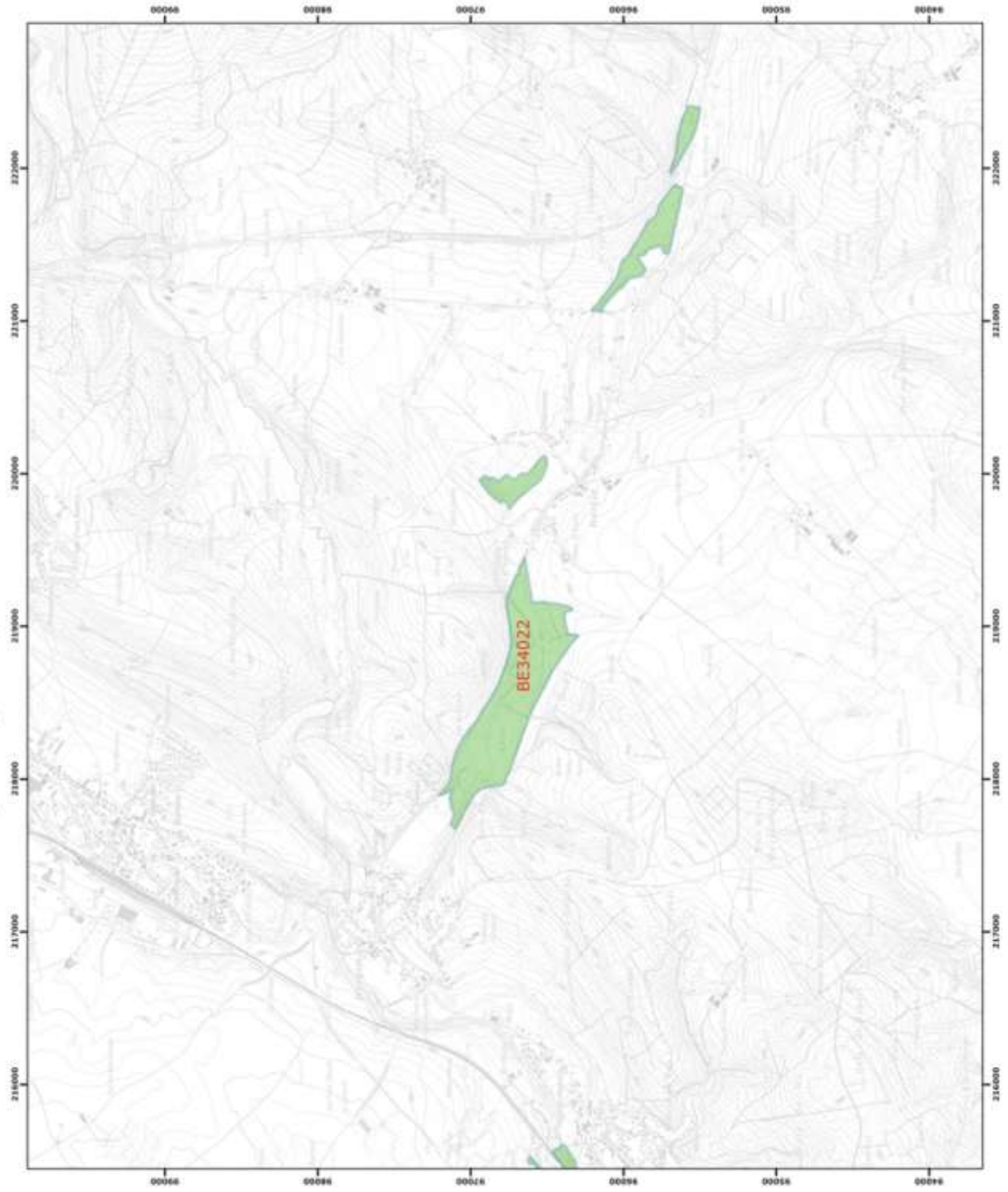
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES

ET DE L'ENVIRONNEMENT

Avenue Prince de Ligne 15, B-5100 Namur

Tel: +32 (0)81 33 18 18 • Fax: +32 (0)81 33 18 12

<http://www.dg-oron.be> • dg-oron@dg-oron.be



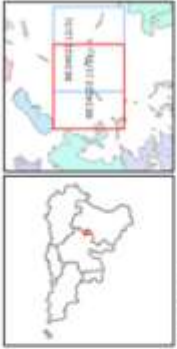
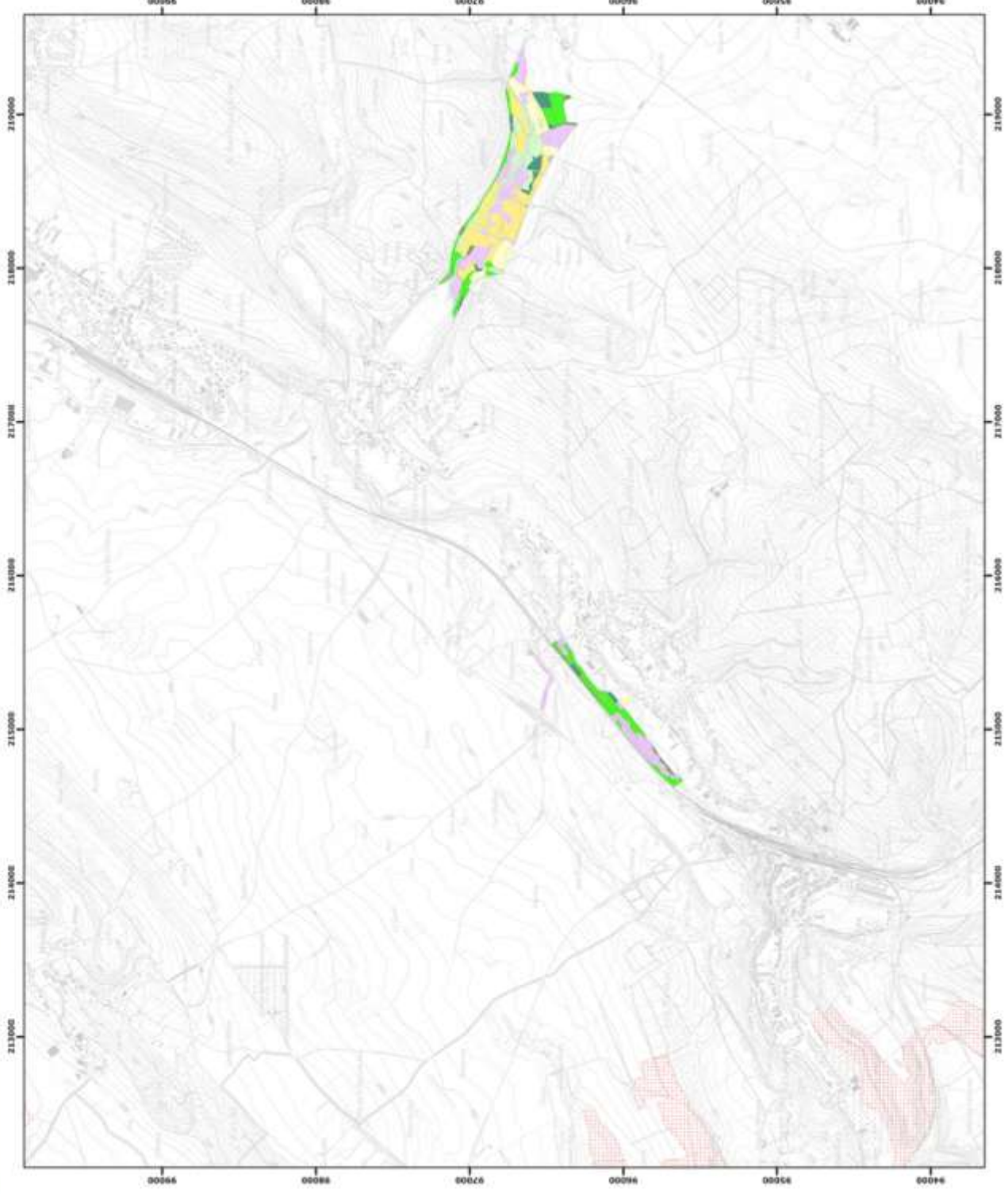
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site

0 125 250 mètres
Coordonnées Lambert belge 1972
© SPRI-OGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Mesurier-Président

PAUL MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour l'avisance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Téléphone : 016 25 14 660 - Fax : 016 25 14 611
www.dgop.be



Légende

Unités de gestion

- Unités de gestion de base
- UG 1 (milieux aquatiques)
 - UG 2 (milieux ouverts prairiaux)
 - UG 3 (prairies humides d'égallons)
 - UG 4 (basses humides)
 - UG 5 (prairies de fauche)
 - UG 6 (milieux prairiaux)
 - UG 7 (basses prairiales humides)
 - UG 8 (milieux ouverts de grand intérêt biologique)
 - UG 9 (milieux humides d'égallons)
 - UG 10 (milieux non humides de fauche)
 - UG 11 (zones de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sans valeur de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion publique)
- UG temp 3 (milieux vulgaires à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG S1 (milieux agricoles et ruraux d'usage en UO1)
- UG S2 (zones de la nature)

Autres

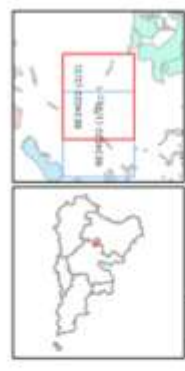
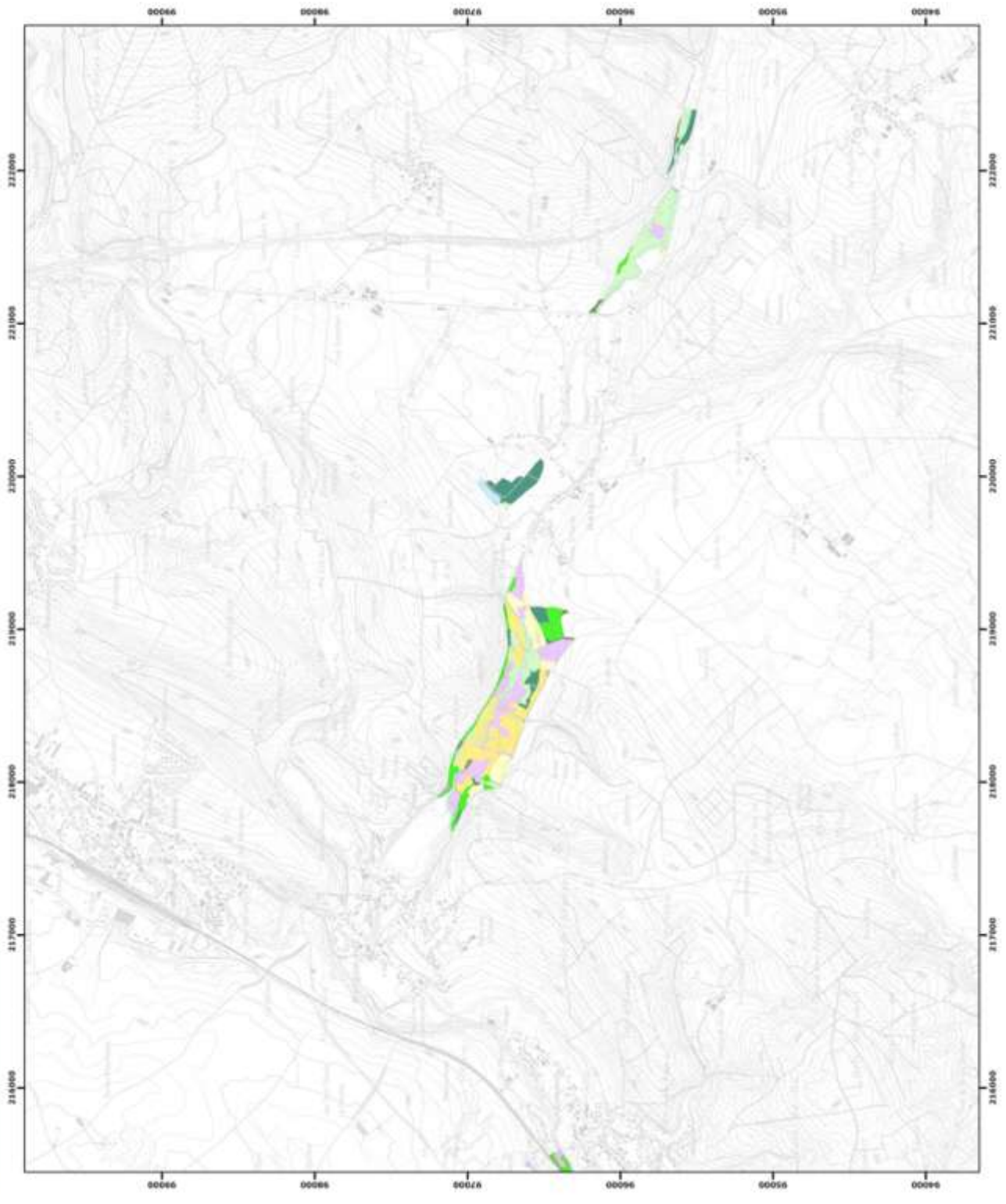
- Empreinte des cultures
- Autre site Natura 2000

© SPW-DGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul HAUBINETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
désigné à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour différence de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Poche de Lige 15, B-5100 Namur
Tél. +32 (0)2 318 15 15 • Fax. +32 (0)2 318 15 13
http://environnement.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (milieux aquatiques)
- US 2 (milieux naturels prioritaires)
- US 3 (prairies hautes et humides)
- US 4 (dunets extensifs)
- US 5 (prairies de fauche)
- US 6 (forêts primaires)
- US 7 (forêts prioritaires alluviales)
- US 8 (forêts indigènes de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts ripariennes d'espèces)
- US 10 (forêts non indigènes de fauche)
- US 11 (terres de culture et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de protection)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (forêts indigènes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 51 (zones agricoles et ruraux classés en US1)
- US 52 (zones de la nature)

Autres

- Empreinte des cartes
- Autre site Natura 2000

Le Ministère-Président

Paul MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la représentation à la Grand Région

René COLLIN

Par délégation pour dévotion de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Maison Royale de la Région wallonne, 11 rue de la Région wallonne, 1350 Wavre
Téléphone : 02 511 11 11